

Des parcours obligés : les mobilités professionnelles milanaises (1800-1860)

—
Olivier FARON

Olivier FARON
Centre Pierre Léon

Au XIXe siècle, la statistique devenue une discipline majeure traduit l'éparpillement infini des métiers et la difficulté d'en proposer une classification satisfaisante. Au XIXe siècle toujours, on commence à parler de désintégration de la famille, de fragmentation du social... On utilise alors abondamment une catégorie globalisante, celle de peuple, qui permet de camoufler les irrégularités. Les techniques d'investigation se heurtent en effet à une difficulté essentielle : la société est plurielle, tant pour les modes d'activités que pour les comportements démographiques. Les recensements proposent, en effet, soit des listes infinies et presque inutilisables de professions, soit des synthèses approximatives où des métiers radicalement différents se côtoient sans raison apparente.

Cet obstacle est encore bien présent pour qui cherche à décrire les sociétés urbaines du XIXe siècle et surtout pour qui tente de suivre les mobilités sociales. Le renouveau récent de ce champ d'enquête a produit des solutions hybrides où la difficulté majeure était contournée. C'est généralement

une seule profession qui est envisagée : par exemple celle des jeunes époux¹. La documentation utilisée interdit généralement de suivre les carrières professionnelles. On est le plus souvent contraint de passer d'un recensement à l'autre, d'une liste électorale à la suivante en créant des *gaps* difficiles à combler.

Les dernières années ont vu la multiplication des recherches portant sur une seule partie du tissu social. On envisage alors de manière approfondie un groupe professionnel ou familial, un quartier ou une fabrique². Le problème majeur, celui des contours indéfinis de l'objet d'enquête, est alors plutôt contourné que résolu. Reprenons l'image heureuse de la maison choisie par Maurizio Gribaudi pour décrire les analyses de la classe ouvrière³. Certes, il est important de connaître l'origine et les faits et gestes des familles qui l'habitent ou l'ont habitée mais il est aussi essentiel de replacer la maison au milieu de l'ensemble des autres édifices, de replacer sa construction dans un mécanisme d'édification plus général.

Au nom d'une fragmentation du social, plus rencontrée que revendiquée,

on risque d'oublier les irrégularités et les incohérences d'une société qui, comme vient de le rappeler récemment Giovanni Levi, est faite de bric et de broc⁴. L'image d'une société policée, structurée autour des corporations, a laissé la place au XIXe siècle à celle de la résultante de forces souvent contradictoires, qui vont des anciennes formes politiques aux ferments du capitalisme en marche, des bases d'une économie essentiellement agraire à la multiplication des échanges migratoires.

Ce travail se propose l'objectif limité de tracer des lignes de régularité capables de décrire cette société urbaine du XIXe siècle. Il repose sur l'analyse des changements professionnels⁵ pour tenter de répondre, tout du moins partiellement, aux problèmes et aux profits apportés par la reconstruction des carrières individuelles⁶.

LES ÉTAPES DES CARRIÈRES DANS LA DOCUMENTATION ANAGRAFIQUE

L'anagrafe milanaise propose, en effet, un certain nombre de dates correspondant aux étapes de quelques carrières individuelles. Il s'agit d'une infor-

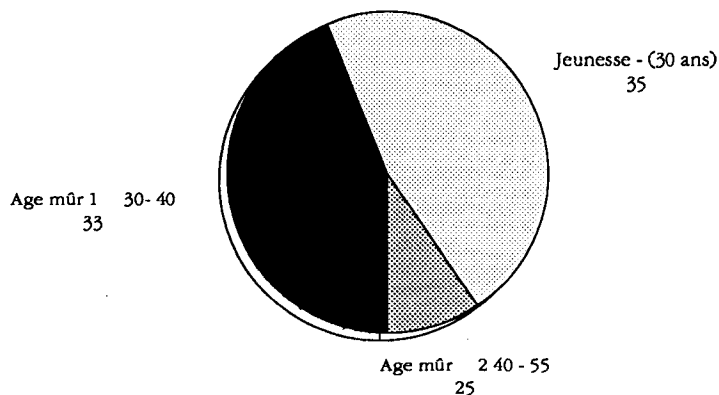


Fig 1 : L'âge au changement

Echantillon de 353 individus

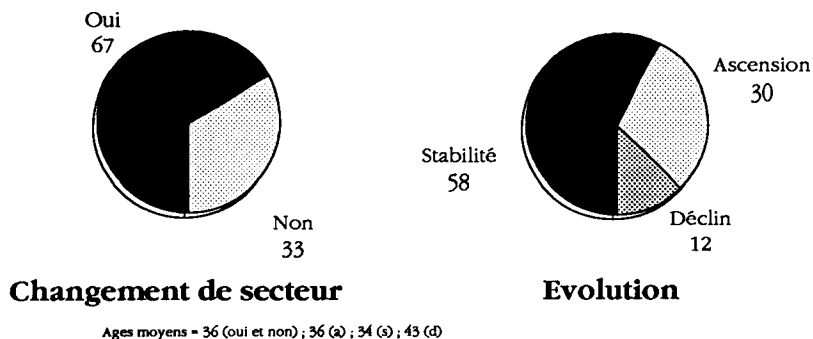


Fig 2 : Changement de secteur et évolution

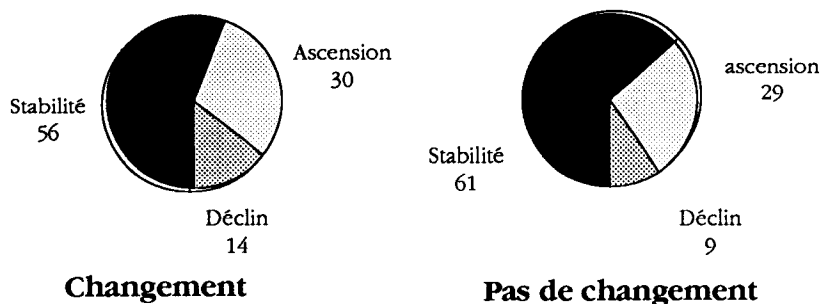


Fig 3 : L'évolution selon le changement

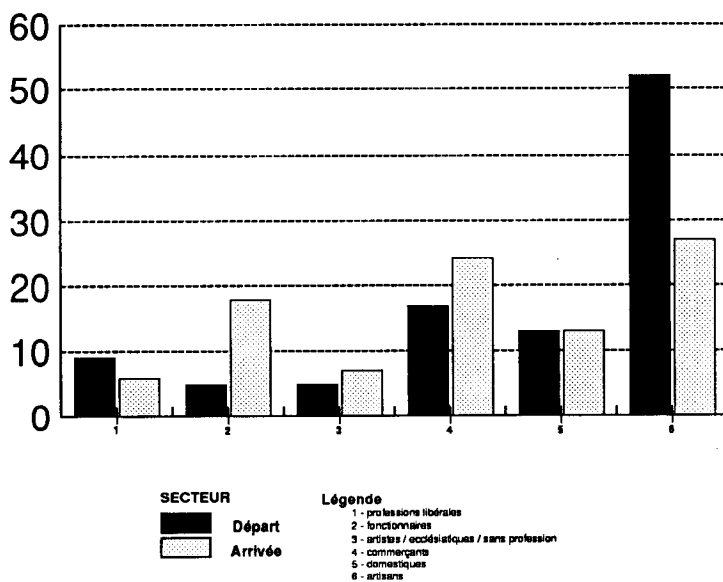


Fig 4 : Changements de profession selon le secteur

Fig 5 : Évolution sociale selon le secteur

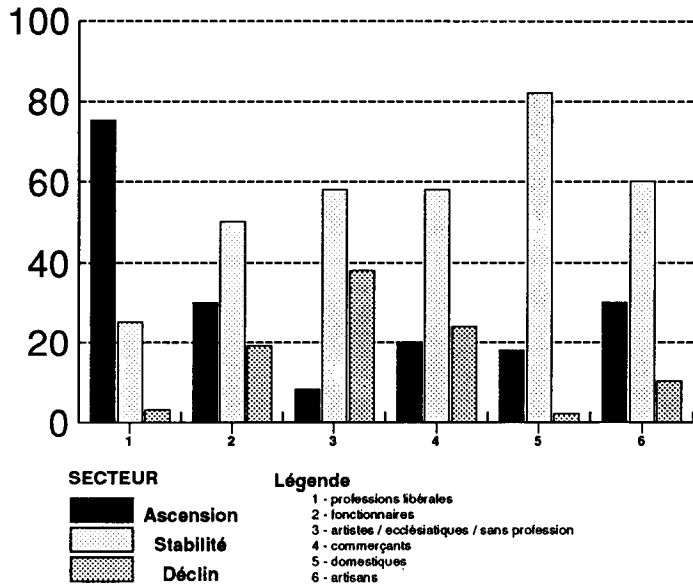


Fig 6 : Distribution des changements de secteurs d'activités, secteurs de départ.

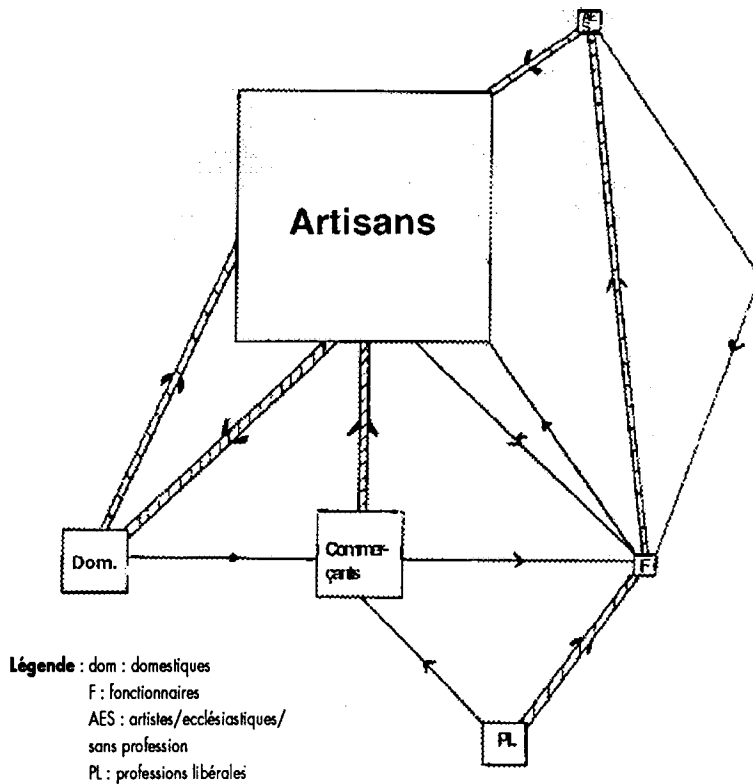


Fig. 7 : Distribution des changements de secteurs d'activités : secteurs d'arrivée.

Légende : dom : domestiques
 F : fonctionnaires
 AES : artistes/
 ecclésiastiques/
 sans profession
 PL : professions libérales

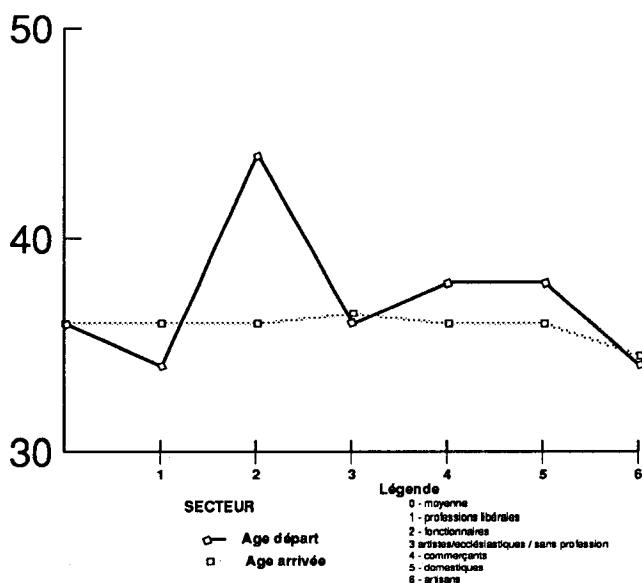
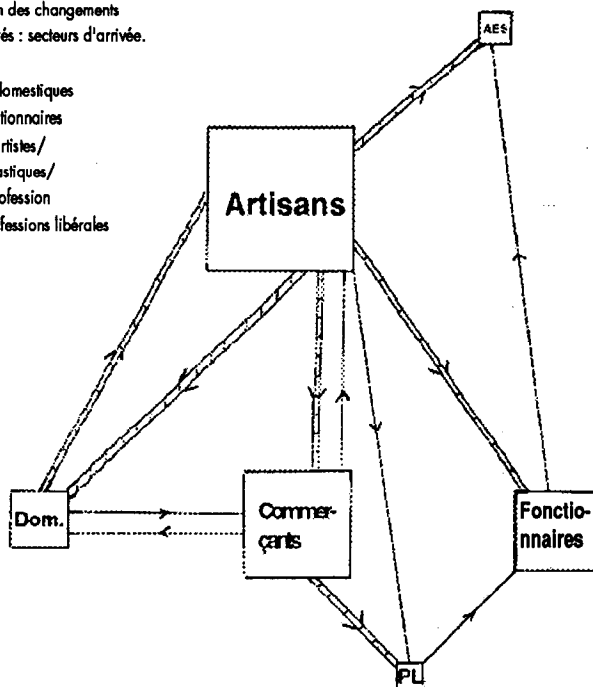


Fig 8 : Age des changements selon le secteur

mation rarissime que, à notre connaissance, aucune autre source même équivalente⁷ ne mentionne. Soulignons avant tout que l'anagrafe constitue un

recensement dynamique d'une population, ce qui explique la volonté d'enregistrer l'ensemble des changements de profession. Les parcours individuels

Fig 9 : Évolution selon la période

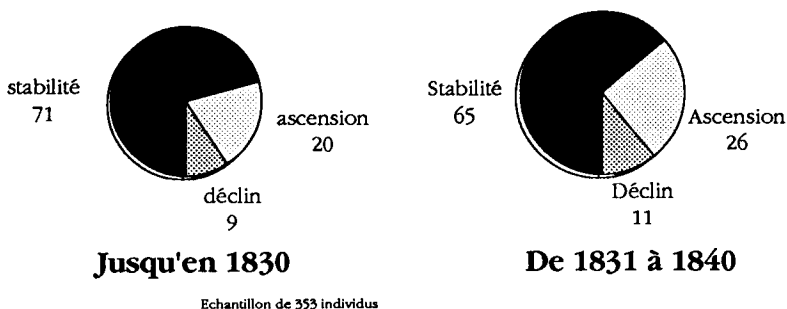
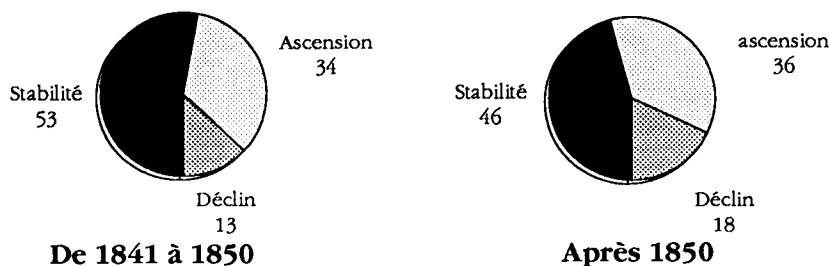


Fig 10 : Évolution selon la période 2



% des différentes périodes :
1 - 25 % - 2 - 22 % - 3 - 20 % - 4 - 33 %

sont donc retracés avec la précision maximale. Ainsi Giosué C., né à Côme en 1790, est d'abord *journalier dans la fabrique de céramique*⁸, puis *maçon, colporteur, cordonnier*. En 1853, « on le dit aveugle et gisant dans un angle de la salle de Sant'Ignazio de l'Hôpital Majeur »⁹. L'indication a, comme souvent, une double origine : elle est soit de nature administrative quand elle répond directement au travail d'un fonctionnaire, soit liée au témoignage de l'individu qui « déclare être ... ». Parfois, ces changements de profession indiqués généralement par la mention « *indi* » (« puis ») sont donc datés. Les cas les plus fréquents concernent deux domaines d'activités. Les carrières de la fonction publique sont, par exemple, retracées avec la plus grande précision

et l'on note aussi bien les changements d'échelon que le départ à la retraite. L'autre grand secteur correspond aux multiples métiers dont l'exercice est réglementé par la délivrance d'une *licenza*. C'est le cas, en particulier, des ambulants : joueurs de musique, colporteurs... Le cas extrême étant celui d'un « *démonstrateur d'une petite machine pour allumer la lumière* », qui obtient une *licenza* en 1849. Sinon, la datation est présente de façon épisodique. Le caractère fragmentaire de ce corpus est ainsi évident. Les dates sont portées de façon casuelle, au gré des contrôles tant des domiciles que de la situation administrative des individus; ce mécanisme constant de vérification des informations étant d'ailleurs au cœur du système anagrafrique¹⁰. En aucun cas, il ne

serait possible de proposer un échantillon représentatif d'un ensemble de données dont les tenants et les aboutissants obéissent à des logiques strictement administratives et presque impossibles à retracer totalement.

Pour remédier à de telles difficultés, nous avons opté pour la constitution d'un corpus suffisamment large et défini sans critères arbitraires. Nous avons ainsi enregistré de manière casuelle 400 changements professionnels pour suivre les principales caractéristiques de ces phénomènes¹¹.

Le clivage problématique envisagé en introduction joue alors sur le plan méthodologique. Suivre un objet excessivement clos reviendrait à en conforter les traits dominants; la démarche tournant à la tautologie. Un quartier est révolutionnaire parce qu'il est révolutionnaire comme le souligne avec ironie Steve Kaplan¹². Nous avons cherché au contraire à décrire un objet hétéroclite, à retrouver des lignes de force ou au contraire des filons minoritaires mais symptomatiques. Certaines conclusions par trop impressionnistes devront être confortées par l'analyse quantitative générale.

DES CARRIÈRES TRACÉES

La mobilité envisagée ici est aussi et avant tout celle proposée par l'administration. Une première césure s'impose alors. Il convient en effet de séparer les informations juridiques de celles de nature plus strictement économique; le report des premières est à la fois beaucoup plus fréquent et presque général pour l'ensemble des individus concernés. De plus, l'ensemble de ces données présente une uniformité telle, qu'elle fausserait le reste du corpus caractérisé au contraire par son hétérogénéité.

Un premier sous-échantillon est donc constitué de toute la série des jalons automatiques reportés par la documentation anagrafrique, à savoir les carrières de l'administration publique ou de certaines professions libérales. Ces informations définissent *une carrière au sens moderne* du terme, avec un début et une fin, avec une période d'activité relativement longue et stable, avec une ascension réglée de manière précise.

L'exercice de ces professions¹³ suppose un certain niveau d'études, le passage par une université et l'obtention d'un diplôme. L'entrée dans la vie professionnelle est alors tardive. La documentation anagrafrique propose ainsi une image de ce phénomène en mentionnant un certain nombre d'installations¹⁴. L'âge moyen est de 27 ans¹⁵. L'autre étape mentionnée est le départ à la retraite qui se réalise vers 62 ans¹⁶, ce qui indique une vie active d'environ 35 ans si bien sûr elle n'est pas interrompue par un décès prématuré. Ce cycle de vie, pour reprendre une terminologie anglo-saxonne, rappelle donc l'époque contemporaine.

Mais la majeure partie de l'échantillon¹⁷ traduit au contraire l'influence d'autres phénomènes de nature sociale ou économique, qui invitent à présenter une société beaucoup plus complexe.

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES CHANGEMENTS DE PROFESSION

Le premier facteur important est l'âge de l'individu quand se réalise le changement de profession représenté sur le graphique suivant¹⁸ (fig. n°1). La moitié de ces passages se réalisent avant l'âge de 34 ans. Un bon tiers des changements professionnels ont lieu avant la barrière des trente ans, à savoir de l'âge moyen au mariage¹⁹, ce qui démontre

que la profession des époux est bien souvent une deuxième, voire une troisième profession.

Il est tout à fait essentiel de déterminer, même si cela s'opère parfois de façon approximative, la signification d'une telle étape professionnelle. Elle peut avoir deux modalités essentielles : correspond-elle à un changement de secteur d'activité? détermine-t-elle une transformation de la position occupée?

Pour évaluer ces facteurs, il faut avoir recours à une échelle sociale précise. La documentation anagrafrique nous a permis d'analyser les revenus citadins pour les années 1850²⁰ et de classer plus de 700 professions différentes. Cette information économique est en outre panachée ici avec une définition du *status* social reposant sur l'appartenance à un secteur professionnel précis. Nous avons ainsi délimité six champs d'activité principaux que l'on peut classer de haut en bas de la pyramide sociale comme suit :

1. professions libérales
2. fonctionnaires
3. artistes/ecclésiastiques/sans profession
4. commerçants
5. domestiques
6. artisans

Ce nouveau classement repose sur plusieurs critères ;

* l'extension de la gamme de revenus du secteur (pour les individus présents dans l'échantillon), par exemple beaucoup plus large pour les fonctionnaires que pour les professions libérales;

* l'existence de rémunérations de nature non monétaire : l'attribution du gîte ou du couvert explique ainsi pourquoi, à « salaire » égal, un domestique occupe une position supérieure à celle d'un artisan.

* certaines barrières sociales diversifiées

telles que l'alphabétisation ou les conditions d'exercice de l'activité : la position basse du groupe des commerçants étant ici explicable par la forte représentation de petits marchands - souvent ambulants- et par le faible nombre de *négo-ciants*...

L'échantillon propose les équilibres généraux suivants²¹ (fig. n°21) .

Le modèle semble relativement clair tant se dessine une séquence majoritaire. Les étapes professionnelles envisagées coïncident en effet généralement avec un *changement de secteur d'activité sans modification importante de la position sociale*.

Le recul social correspond lui à un moment précis du cycle de vie, à savoir les quarante ans, quand les forces physiques tendent à décliner - phénomène tout à fait essentiel dans un marché du travail encore largement dominé par l'activité manuelle.

Il était tentant de faire jouer simultanément les deux facteurs.

Les résultats sont peu significatifs (fig. n°3). Certes, le changement de secteur coïncide plus souvent avec le déclin de la position sociale ou les passages d'une profession à l'autre se font en moyenne plus tardivement quand ils se produisent à l'intérieur du même domaine d'activité mais il n'y a pas véritablement d'interaction très forte entre les deux phénomènes.

L'analyse de ces étapes des carrières professionnelles peut alors suivre deux voies essentielles : l'une plus professionnelle ; l'autre plus chronologique.

CHANGEMENTS DE MÉTIER ET SECTEURS PROFESSIONNELS

Les secteurs sont inégalement représentés dans l'échantillon : à lui seul le groupe des artisans correspond, par exemple, à plus de la moitié du total

des individus du groupe de départ. La mobilité détermine toutefois une forte redistribution. Il est tentant d'essayer de saisir ces mouvements d'un groupe à l'autre dont la réduction d'un tiers de la cohorte des artisans témoigne avec éclat.

Les deux schémas de redistribution ne s'intéressent donc qu'aux individus qui ont changé de secteur d'activité. Ils mettent en évidence les deux types de changement majoritaires pour chacun des groupes envisagés²². On remarque certains fonctionnements relativement clos : entre artisans et domestiques par exemple; de même les professions libérales sont relativement isolées. La figure numéro sept montre comment un nombre élevé d'artisans s'agrègent aussi bien aux commerçants qu'aux fonctionnaires.

CHANGEMENTS DE MÉTIER ET CYCLE DE VIE

Ces changements professionnels correspondent à une étape précise dans la vie des individus. Si l'on établit les âges moyens à l'entrée ou à la sortie d'un secteur, les résultats sont sensiblement différents (fig. n°8). Alors que les individus qui s'agrègent à l'un des six secteurs ont un âge moyen qui oscille entre 35 et 37 ans, les divergences sectorielles sont très fortes en amont : on passe ainsi de 43 ans pour les fonctionnaires à 34 pour les professions libérales ou les artisans. Retraçons les implications de cette mobilité à travers un exemple précis : celui des couches populaires.

LE MOUVEMENT BROWNIEN DES TRAVAILLEURS URBAINS

L'entrée dans la vie active est particulièrement précoce. Presque la totalité des individus de l'échantillon ayant

changé de profession avant 25 ans peuvent être assimilés à cet univers des travailleurs urbains : petits artisans; marchands ambulants; représentants de ces innombrables métiers qui caractérisent les villes du XIXe siècle : barbiers; repasseuses; cireurs de chaussures...

Toutefois cette mobilité est presque inévitable. Elle est secrétée par un marché du travail désordonné, sans règles, secoué d'accès de fièvre. La mobilité n'a alors plus rien à voir avec le stéréotype que trop souvent on lui accole, à savoir celui d'ascension sociale. Il s'agit plutôt d'une sorte de fuite en avant à la recherche d'une *occupazione* plus que d'un *lavoro*, d'un *labour* plus que d'un *work*, capable d'assurer subsistance et tranquillité.

Suivons ainsi le parcours de celui qu'une fiche de l'anagrafe présente comme un simple *journalier* et pour lequel la police ne dresse pas moins de trois rapports différents en moins d'une année²³. Le premier date de septembre 1845 et mentionne les informations suivantes :

"En 1844, pendant une année, Pasquale Z. fut le gérant d'une taverne dans la villa de San Vittore de Legnano ; mais étant privé de la nécessaire licence politique, il dut fermer son établissement pour se rendre à Milan. Il réussit à avoir une occupation pendant trois mois comme cuisinier dans une maison privée; il fut ensuite journalier dans une fabrique de bière gagnant 30 sous par jour. Etant depuis plus d'un mois sans travail, il fabrique de l'eau-de-vie chez lui qu'il vend dans les maisons en dehors de la ville... Ses moyens de subsistance sont donc incertains et il ne possède aucun patrimoine !

Deux mois après, la police autrichienne se penche de nouveau sur le compte de Pasquale Z. :

« Il n'a pas trouvé d'appui stable et continue à fabriquer des liqueurs de café... ses moyens de subsistance sont incertains et ne dépassent pas une lire par jour... ».

Visiblement peu satisfaits de cette situation, les fonctionnaires enquêtent de nouveau en juin 1846 :

« Depuis l'ouverture de la saison, Pasquale Z. est employé à la fabrique de bière de Pietro A. et gagne deux liras autrichiennes par jour (...) Sa conduite est toujours régulière ».

Le témoignage individuel rejoint ici le résultat statistique. Le passage à un niveau supérieur, celui de petit employé, dont un des privilèges par rapport au monde des travailleurs urbains est d'ailleurs l'expression du revenu dans cette monnaie forte qu'est la lire autrichienne, aboutit à une certaine stabilité professionnelle dont témoigne la fin des enquêtes policières.

Un autre exemple de mobilité ascendante est celui de cette jeune femme :

« trouvée abandonnée devant la porte de l'église de Civate (...) elle a été recueillie dans l'établissement des filles assistées et de là elle est passée en qualité de maîtresse d'école dans l'institut d'éducation féminine dirigée par Bianca Alessio... »²⁴.

Quelles règles générales semblent influencer ces parcours professionnels positifs? Pour le savoir, nous avons retracé en détail la carrière des 20 artisans, qui tout en gardant une même activité, sont passés du rang de travailleur (*lavorante*) à celui de patron (*padrone*). Certes, un échantillon aussi réduit ne constitue en aucun cas une base suffisante pour des conclusions définitives. On peut toutefois ébaucher une trame explicative.

Trois facteurs jouent simultanément.

Ce passage caractérise une période bien précise du cycle de vie : entre 40 et 50 ans, soit celle de l'âge mur. Alors que le milieu familial semble sans influence, tout du moins professionnelle - ce dont témoigne la rareté des proches parents exerçant le même métier - la période d'activité paraît jouer un rôle évident de catalyseur.

Pour conforter une telle hypothèse, nous avons construit l'évolution sociale de l'ensemble de l'échantillon par période chronologique. Les résultats sont assez significatifs. Le *trend* économique favorable, en particulier après les crises de la fin des années quarante, se matérialise par une augmentation relative des cas d'ascension mais aussi de déclin. *L'accélération de l'activité semble donc élargir les opportunités mais aussi multiplier les risques.*

L'ensemble du tissu social ne présente pas les mêmes parcours de mobilité. Il s'agit pourtant d'une fausse évidence tant les phénomènes sont interactifs; l'inégale flexibilité étant en effet l'un des éléments qui déterminent le statut individuel. Retraçons rapidement ces grands sous-espaces.

Le sommet de la pyramide sociale est caractérisée par une absence de mobilité presque totale. Les plus riches familles milanaïses, généralement patriciennes, se limitent à vivre de leurs rentes. On est *possidente* de père en fils, baron ou comte de père en fils. Ce groupe relativement fermé traverse sans encombre les changements politiques ou économiques de la première moitié du XIX^e siècle.

Les classes moyennes apparaissent assez nettement divisées. L'élite flirte souvent avec le noyau patricien. La documentation anagrafrique propose alors une deuxième utilisation du sens de *possidente*. On est ainsi ingénieur et *possidente*, médecin et *possidente*... Le patrimoine est encore insuffisant pour

permettre d'accéder au niveau de vie des couches les plus riches²⁵. Le statut professionnel est généralement fixé une fois pour toute.

Le niveau inférieur des classes moyennes est, au contraire, caractérisé par l'exercice d'une activité salariée, qui représente souvent la seule source de revenus. Les glissements professionnels sont alors plus nombreux, même s'ils s'opèrent le plus souvent entre des métiers équivalents, qui nécessitent soit un capital conséquent (négociants; fabricants...), soit un niveau culturel élevé (fonctionnaires; professions libérales...).

La majeure partie du corps social est constituée par les travailleurs urbains dont l'activité est caractérisée par une extrême diversité : des différents métiers exercés par un individu tout autant que

de l'éventail des professions exercées.

On remarque donc que la mobilité semble s'accélérer sensiblement plus on descend dans l'échelle sociale. Alors que dans les classes aisées, la mobilité est généralement positive, rares sont les travailleurs urbains qui progressent dans l'échelle sociale. Tous ou presque tous les petits employés connaissent une certaine ascension, quand la majorité des artisans ou des domestiques réussissent souvent au mieux à se maintenir.

La mobilité des riches est donc synonyme de progrès; celle des pauvres d'une lutte obligée pour la survie, pour éviter la chute.

NOTES

1 - A titre d'exemple, on peut citer l'ouvrage de William H. SEWELL : *Structure and mobility. The men and women of Marseille, 1820-1870*, Paris, 1985.

2 - Dans un travail récent, Alain DEWERPE retrace par exemple les carrières des ouvriers et des contremaîtres de l'Ansaldo : « Les pouvoirs du sens pratique. Carrières professionnelles et trajectoires des chefs d'atelier de l'Ansaldo (Gênes, 1900-1920) », *L'usine et le bureau. Itinéraires sociaux et professionnels dans l'entreprise. XIXe et XXe siècles*, Lyon, 1990, pp.109-150.

3 - Maurizio GRIBAUDI, "Espace ouvrier et parcours sociaux: Turin dans la première moitié du siècle", *Annales E.S.C.*, mars-avril 1987, n.2, p. 245.

4 - Giovanni LEVI, « Carrières d'artisans et marché du travail à Turin (XVIIIe-XIXe siècles) », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1990, pp.1351-1364.

5 - Si nous analysons ici la seule mobilité professionnelle, il est bien évident qu'elle est liée aux migrations. Un exemple parmi tant d'autres: celui de Giuseppe C., « mort à Lyon où il se trouvait pour apprendre à coudre à la machine ».

6 - Margherita PELAJA a souligné récemment l'acuité d'une telle problématique : « Mestieri femminile e luoghi comuni. Domestiche a Roma a metà Ottocento », *Quaderni storici*, n.68, août 1988, p.498.

7 - Remarquons que des documents équivalents ne mentionnent pas cette information. Ainsi, les registres de population belges ne portent pas les changements de profession intercentitaires : cf. René LEBOUTTE, « L'apport des registres de population à la connaissance de la dynamique des ménages en Belgique au XIXe siècle », communication manuscrite au congrès de Trieste.

8 - Les professions données en italique sont celles qui sont mentionnées dans la documentation.

9 - Liasse n.5994 bis. Cette référence renvoie à la documentation conservée dans l'Archivio dell'anagrafe del comune di Milano, situé via Larga.

10 - Nous nous permettons de renvoyer à nos travaux sur le fonctionnement de l'anagrafe : « L'anagrafe » milanaise de Napoléon à l'Unité. Une source originale pour l'histoire sociale urbaine, « *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 1986\2, pp.1153-1176; « L'ordre statistique : sur l'usage politique d'un registre démographique à Milan, au XIXe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-novembre 1989, pp.586-604.

11 - Les informations envisagées sont les suivantes : situation familiale ; métier abandonné ; métier adopté ; secteurs professionnels correspondants ; changement de secteur (oui ou non) ; ascension sociale (oui ou non) ; date du changement ; âge de l'individu au moment du changement ; une des deux professions (abandonnée ou adoptée) est exercée par un autre membre de la famille.

12 - Steve KAPLAN se réfère en particulier aux travaux de George RUDE : « Les corporations, les faux ouvriers et le faubourg Saint-Antoine au XVIIIe siècle », *Annales E.S.C.*, mars-avril 1988, n.2, p.374.

13 - Outre les différents métiers de la fonction publique, on peut penser aux avocats, médecins, ingénieurs, architectes...

14 - La date reportée est en effet plutôt celle du début de l'activité que du diplôme.

15 - Ce calcul repose sur l'étude de 35 installations.

16 - Le sous-échantillon est cette fois de 12 *pensionati*.

17 - L'analyse qui suivra sera donc basée sur un échantillon de 353 individus, puisque nous avons soustrait les deux sous-groupes évoqués ci-dessus aux 400 situations de départ.

18 - Les graphiques représentent les pourcentages concernés. Dans le cas évoqué, les chiffres bruts sont les suivants :

20 ans et moins	26
de 41 à 45 ans	44
de 21 à 25 ans	36
de 46 à 50 ans	23
de 26 à 30 ans	62
de 51 à 55 ans	19
de 31 à 35 ans	73
de 56 à 60 ans	15
de 36 à 40 ans	44
plus de 60 ans	11

19 - Nous avons analysé la nuptialité milanaise dans le texte suivant : « Pour un modèle de nuptialité citadine. Analyse des mariages célébrés dans l'église milanaise de San Marco pendant la première moitié du XIXe siècle (1815-1865) », *Annales de démographie historique*, 1990, pp.239-257.

20 - Les revenus milanais ont été analysés dans le cadre du mémoire de l'Ecole Française de Rome, non publié, qui porte le titre suivant : *Métier, travail et revenu à Milan au milieu du XIXe siècle*.

21 - Les chiffres bruts sont ici les suivants :

* changement :

oui 237 non 116

* évolution sociale : ascension = 104

stabilité = 205

déclin = 44

22 - Pour le schéma d'arrivée, les flèches sont inversées. Ainsi par exemple les individus du groupe des artistes, ecclésiastiques et sans profession étaient-ils avant le changement premièrement des artisans et deuxièmement des fonctionnaires.

23 - Liasse n.23728 bis 1.

24 - Liasse n.4247 bis.

25 - C'est le cas toutefois d'un *pharmacien* qui vend son magasin pour devenir *possidente*. liasse n.2347.